

COMPTE-RENDU DE LA REUNION ETAT COMMERCIAL DU QUARTIER MALAUSSENA ET LIBERATION le 28 Mai 2018 chez PAUL HARNOIS

1°) Personnes présentes

Les membres du bureau :

Mesdames Marie-Hélène Jaime, et Martine Harnois, Messieurs Paul Harnois, Christian Caligaris David Le Gall et Patrick Baillot d'Estivaux.

2°) Déroulement de la séance

Cette réunion fait suite à la réunion de commerçants qui s'est déroulée à Homme 5 le 15 mai 2018.

. Les points suivants avaient été évoqués et sont repris par Paul Harnois à destination de Messieurs Martin (Ville de Nice) et Chaix (Chambre de Commerce et de l'Industrie) :

Commerces du quartier :

La majorité des commerces sont de petites surfaces et surtout vieillissants. On peut noter les présences de commerces et établissements ni attractifs ni dynamiques (8 agences bancaires, 1 office notarial, 3 bureaux de Mairie et Police).

Positionnement du quartier dans la ville et problèmes rencontrés :

. Il existe une rupture entre l'avenue Malausséna et l'avenue Jean Médecin ayant pour origine le pont SNCF. Rupture visuelle, mais aussi des problèmes olfactifs (odeur d'urine ou de détergent) et des problèmes de fréquentation à la fin du boulevard Raimbaldi (drogués et SDF). La lumière bleue sous le pont n'est pas agréable.

. Un des problèmes les plus importants concerne l'état du sol de la zone piétonne : les pavés sont cassés, descellés, un cône de signalisation fixé au sol depuis plusieurs mois signale un regard défectueux. Tous ces obstacles sont dangereux pour toutes les personnes se déplaçant sur le site du marché, notamment les personnes âgées ou déficientes visuelles. Certaines personnes sont venues voir l'AQCAMADE pour dire qu'elles avaient été hospitalisées suite à chute. Il n'y a pas un marché qui se fasse sans qu'une personne ne chute compte tenu de l'état du sol.

. Autre problème, celui de l'entourage des arbres. Les grilles y sont déchaussées voire dangereuses. De nombreux aliments du marché restent sous ces grilles et font le bonheur des rats encore nombreux dans notre quartier.

. Deux ensembles de bancs au droit du Passage Malausséna, de chaque côté de l'avenue du même nom, s'avèrent servir de « villégiature » pour SDF et drogués. Cet état nuit aux commerçants environnants et en dépit de nombreuses plaintes et courriers adressés aux élus, aucune action de la Ville n'a été enregistrée.

- . De nombreux deux roues stationnent sur toute la zone piétonne, ainsi que des voitures voire même des camions. Il est à noter le nombre considérable des voitures de police dans cette zone. Des camions, qui ne devraient plus être présents sur la chaussée stationnent sur le parvis de la médiathèque Raoul Mille.
- . Les corbeilles de déchets sont mal positionnées, entraînant des dépôts sauvages tous les après-midi et lundi (jour sans marché et nettoyage). La poubelle située devant la Caisse d'Épargne est souvent pleine et accompagnée de nombreux déchets ; elle devrait être déplacée pour ne pas nuire aux clients de l'établissement
- . Les stands des maraîchers sont dans un état pitoyable et non entretenus. Toutes les bâches verticales sont taguées et déchirées. Ces structures vétustes et non entretenues ne donnent pas une image digne de notre Ville. En plusieurs endroits on peut voir des bâches de fortune et non réglementaires.

Actions à mener pour les commerçants

- . Les commerçants doivent envisager une rénovation avec des vitrines attractives et lumineuses. Il ne faudrait pas laisser des rideaux métalliques devant les vitrines rendant un visuel non attractif après fermeture.
- . Mise en place d'une charte des commerçants solidaires et partenaires avec les autres (logo sur la vitrine).
- . Tous les commerçants doivent être enregistrés sur le site « Nice Shopping ».
- . Mener des actions commerciales tout au long de l'année par des promotions, annoncer et promouvoir de nouveaux produits, ouverture entre 12 et 14h, dégustations...
- . Mise en place de deux braderies annuelles avec vides greniers un lundi, jour sans marché.
- . Initier pour la période de fin d'année, avec le concours de la CCI, un décor de façade pour créer « les Chalets de Noël ».
- . Festival des Arts gourmands et Marché de Noël le 1^{er} et 8 décembre 2018 en partenariat avec la Ville de Nice.
- . Après acceptation de la réalisation de la piétonisation de toute l'avenue Malausséna, mise en place dans les vitrines de tableaux en partenariat avec les artistes.
- . Création d'un flyer de bienvenue avec une liste des commerçants souhaitant participer à des offres promotionnelles qui seraient proposées aux nouveaux arrivants du complexe de la Gare du Sud. Une enveloppe comportant ces deux éléments et un objet utile au logo de l'association (à définir) serait déposée dans les boîtes à lettres.

Demands formulées à la Ville

- . Suppression totale et définitive de tout véhicule sur la zone piétonne voire sur toute l'avenue Malausséna, jour et nuit ; sans oublier les voitures de police créant un obstacle visuel à nos boutiques et passages piétons.
- . Suppression totale et définitive de tout véhicule sur le parvis de la bibliothèque Raoul Mille de jour comme de nuit et nettoyage approfondi des pavés du parvis.
- . Prolongement et jonction de la piétonisation de l'avenue Malausséna entre le pont SNCF et la zone piétonne du marché (voir maquette papier présentée par Paul Harnois).

- . Modification de l'éclairage bleu. Il pourrait être remplacé par un éclairage Led RGB fournissant un éclairage plus chaud dans la journée et revenir le soir à l'éclairage bleu.
- . Revoir et repenser un véritable éclairage de l'avenue Malausséna en tenant compte de la variation de la végétation suivant la saison.
- . Remettre en état les sols et l'entourage des arbres (fermé sans grille) de la zone piétonne.

- . Supprimer toutes les bâches verticales des bancs des maraîchers pour avoir un visuel traversant. A ce jour, l'avenue Malausséna est coupée en deux couloirs. Il faut remettre en état les barrières, enlever les nombreuses pattes et pièces métalliques dangereuses. Faire nettoyer les gouttières et le dessus des bâches des bancs des maraîchers.
- . Revoir l'écoulement des bancs des poissonniers (erreur de conception).
- . Remettre tous les maraîchers sur Malausséna et non avec une partie anarchique (comprenant les camions) sur Joseph Garnier. Tous les maraîchers doivent respecter les mêmes règles compte tenu de l'ouverture prochaine de l'ensemble Gare du Sud avec une nouvelle population.
- . Supprimer les deux ensembles de bancs au droit du Passage Malausséna à droite et à gauche de l'avenue du même nom. Ces bancs servent principalement aux SDF qui accompagnés de chiens occasionnent des bagarres entre ceux-ci. Cet environnement nuit grandement aux commerçants environnants.
- . Revoir le positionnement de corbeilles à déchets, voire la mise en place de nouvelles.
- . Faire de l'avenue Malausséna un axe incontournable de lieu des artistes avec nos galeries, notre Villa Thiole et non loin le Musée Chagall, avec la mise en place d'œuvres d'artistes permettant d'attirer des touristes et les passants qui poursuivraient après le pont vers la Gare du Sud.

Réponses de la Ville (Monsieur Martin) et de la CCI (Monsieur Chaix)

- . Monsieur Franck Martin
La Ville est en train d'étudier un système de grands écrans permettant de cacher le pont et de visualiser si l'on est sur Malausséna l'avenue Jean Médecin, et si l'on est sur Jean Médecin Malausséna.
- . Pour ce qui est des bancs de maraîchers, un test est effectué sur Saleya et l'on attend le résultat de ce test. Concernant les maraîchers de Joseph Garnier, Monsieur Martin fait une étude concernant l'amélioration de l'état actuel.
- . Pour ce qui est de tous les autres points un rendez-vous sera pris avec Madame Moreau et Monsieur Martin pour trouver une réponse.

- . Monsieur Bernard Chaix
Le représentant de la CCI (ainsi que Monsieur Martin) est très favorable au projet de l'AQCAMADE concernant la Création d'un flyer de bienvenue avec une liste des commerçants souhaitant participer à des offres promotionnelles qui seraient proposés aux nouveaux arrivants du complexe de la Gare du Sud. Une enveloppe comportant ces deux éléments et un objet utile au logo de l'association (à définir) serait déposée dans les boîtes à lettres. Il met à disposition ses services pour l'élaboration du flyer.
- . Il est également favorable à la Charte des commerçants après qu'on lui ait clairement expliqué de quoi il s'agissait.
- . Concernant les braderies vides greniers, il pense que deux seraient une charge très importante, ce à quoi Paul lui a rappelé que nous le faisons déjà. Monsieur Martin a évoqué le projet pour la Ville de faire une braderie vide grenier de type Lille.
- . Monsieur Chaix a évoqué le passage à Nice du Bus de l'Innovation, première quinzaine d'octobre pour 2 jours complets. Pour son stationnement nous avons proposé le parvis de la bibliothèque Raoul Mille, mais il faut obtenir l'agrément de la Mairie. Un show-room sera installé à la CCI boulevard Carabacel, où seront présentées toutes les innovations relatives aux commerces. Des formations sont également prodiguées pour aider dans la création d'entreprises notamment.
- . Monsieur Chaix est favorable au projet de Chalets de Noël mais rappelle qu'il n'y a pas d'aide particulière fournie par la CCI mais une aide fournie à l'Association.

- . Suite à une question de la propriétaire de l'hôtel Monsigny concernant un arrêt possible des bus rouges type Grand Tour, il a été proposé de chercher un endroit où il pourrait faire une boucle (Gare du

train des Pignes ?), sachant que la hauteur de ce bus est incompatible avec celle des caténaires du tram. Ce serait, si l'on trouve la solution, un élément intéressant pour dynamiser le quartier.

La réunion se termine à 21h.